

JOURNÉE MONDIALE DE PROMOTION DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE



Samedi 19 Janvier 2019.

**Pourquoi l'Eglise Adventiste
du 7^{ème} Jour défend-elle
la liberté religieuse ?**

Et si nous étions majoritaires en Guadeloupe ?

**JOURNÉE SPÉCIALE
DE PRIÈRES
POUR NOS ÉLUS
DE GUADELOUPE**

**Samedi 19 Janvier 2019
entre 10h30-11h**

Eglise Adventiste du 7^{ème} Jour de la Guadeloupe-
Habitation Lacroix- Boîte postale 05 - 97181 LES ABYMES CEDEX
Secrétariat des Affaires publiques et de la Liberté Religieuse
Téléphone : 05 90 82 79 76 - Télécopie : 05 90 82 11 21
Courriel : adventistegpe.lib.religieuse@wanadoo.fr





EGLISE
ADVENTISTE
DU **SEPTIEME JOUR**
DE LA **GUADELOUPE**



Département de la
Liberté Religieuse
et des **Affaires Publiques**



Habitation Lacroix
Boîte Postale 05
97 181 Les Abymes
Guadeloupe
Tél: 05 90 82 79 76
Fax: 05 90 83 44 24
adventiste.federation@wanadoo.fr

Abymes, le 06 décembre 2018

**Objet : Journée de la liberté religieuse
Samedi 19 décembre 2019**

Réf. : LR - N°12-10-18/PS/lc

Aux :

- + Pasteurs et assistantes pastorales,
- + Aux Anciens,
- + Aux Responsables du département des Affaires Publiques et de Liberté Religieuse (APLR).

Chères Sœurs, Chers Frères,
Chers Collaborateurs,

Une rapide rétrospective de l'année 2018 rappelle que la liberté de conscience, la liberté de pratiquer une religion, de changer de religion ne sont pas encore à l'ordre du jour dans de nombreux pays du globe. Ces pays sont souvent des pays d'Asie, d'Afrique, d'Indonésie donc très loin de nous. (cf le document du livret sur les 10 points essentiels du rapport de AED du 22 novembre 2018)

Mais nous aimerions porter à votre connaissance qu'en Guadeloupe la liberté de conscience et de religion n'est pas simple pour une dénomination religieuse : je veux parler de l'Islam. Il y a environ 200 musulmans pratiquants en Guadeloupe depuis une trentaine d'années environ. Mais ils n'ont toujours pas de mosquée et leur lieu de culte un appartement situé à Grand Camp est régulièrement vandalisé et partiellement détruit : les Musulmans de Guadeloupe ressentent une profonde opposition de la population à leur égard si bien que lors d'une réunion organisée par le Préfet de la Guadeloupe, en Septembre 2018 à la Préfecture de Basse-Terre, l'Imam SISSOKO a demandé la protection de la police le vendredi lors de leur jour hebdomadaire d'adoration Donc ce que nous croyons être bien loin de nous, est en fait tout près. Pourquoi ? L'être humain par nature, rejette celui qui ne pense pas comme lui, qui n'adore pas comme lui, qui ne prie pas comme lui.... Donc cette journée de promotion de la liberté religieuse a toute sa raison d'être dans le monde comme en Guadeloupe.

Il y a soixante-dix ans, le 10 décembre 1948, au Palais de Chaillot, à Paris, cinquante Etats adoptaient la Déclaration universelle des droits de l'homme dont l'article 18 proclame la liberté religieuse. Ainsi en 2018, à l'occasion du 70ème anniversaire de cet événement, le département des Affaires Publiques et de la liberté religieuse rappelle que la liberté religieuse constitue un élément incontournable d'un Etat de droit et la voie fondamentale pour construire une paix durable, aspiration profonde de tous les peuples.

Comment se déroulera le samedi 19 Janvier 2019 ? Trois temps forts ponctueront cette journée.

- 1- Le message du culte du sabbat matin : un message centré sur les raisons pour lesquelles l'Eglise adventiste fait la promotion de la liberté religieuse. Est-ce parce qu'elle est une minorité religieuse ou pour des raisons beaucoup plus profondes. ? Nous réfléchirons aussi à notre degré de tolérance et d'ouverture si nous étions la majorité en Guadeloupe...Voici le titre du message :

**Pourquoi l'Eglise adventiste du 7^{ème} jour défend-elle la
liberté religieuse ?
Et si nous étions majoritaires en Guadeloupe ?**

- 2- L'autre temps fort qui maintenant rentre dans nos programmes habituels annuels, est la Journée de Prière pour les élus de notre département. En effet, nous avons contacté tous les élus de notre département (conseillers municipaux, maires, conseillers départementaux, conseillers régionaux, les députés et les sénateurs) pour leur faire connaître notre désir de prier en leur faveur. Le texte de Jérémie 29 : 7 rappelle : « *Recherchez le bien de la ville dans laquelle je vous ai menés en captivité, et priez l'Eternel en sa faveur, parce que votre bonheur dépend du sien* »

Nous demandons donc à chaque responsable APLR et/ou aux anciens de l'église en collaboration avec le pasteur, **d'organiser ce moment que nous aimerions simultanément, dans toutes les églises adventistes de l'île entre 10h30-11h00.** Nous avons envoyé des documents dans chaque section locale pour préparer à l'avance ce moment particulier. Nous vous avons proposé des thèmes d'intercession en faveur de nos élus. Nous vous avons envoyé des documents précis pour préparer à l'avance l'organisation de ce moment spécial. Nous pensons que vous en avez fait bon usage. Si ces certains élus se déplacent jusque dans votre église, nous vous proposons de prévoir de leur laisser la parole et de leur offrir un petit présent qui leur rappellera leur passage dans votre Eglise.

- 3- Un dernier temps fort sera une réunion spéciale à l'intention de nos futurs étudiants et étudiants dans nos écoles et universités de Guadeloupe ou d'ailleurs. Dans l'après-midi du 19 Janvier 2019, le département des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse propose un après-midi d'information aux étudiants pour savoir comment faire des études supérieures en 2019 sans trop de difficultés. Des professionnels seront à leur écoute, donneront des conseils, des témoignages d'étudiants viendront enrichir cet après-midi afin de donner confiance, de répondre aux interrogations de certains sur des filières dites délicates.... en matière de liberté du sabbat. Dès aujourd'hui ne manquez pas d'informer les jeunes de votre Eglise de Première ou de Terminale ou des jeunes qui sont à l'Université sur cette réunion importante. Le lieu sera précisé sur les ondes.

Pensons enfin à prier pour toutes les personnes dans le monde qui sont actuellement persécutées, qui doivent se cacher pour pratiquer leur foi. Nous vous rappelons les membres adventistes emprisonnés. D'autres chrétiens ou d'autres hommes de confessions religieuses autres que chrétiennes souffrent aussi de discriminations graves. La tragédie à laquelle est confrontée la minorité musulmane Rohingya en Birmanie majoritairement bouddhiste ne peut nous laisser indifférents ! Pensons à eux dans nos prières.

Comptant sur votre collaboration pour le succès de cette journée, recevez, Chères Sœurs, Chers Frères, Chers Collaborateurs, nos fraternelles salutations dans le Seigneur.

Patricia Sablier



*Responsable des Affaires Publiques
et de la Liberté Religieuse*

CHOIX DE TEXTES BIBLIQUES À FAIRE LIRE PAR EXEMPLE PENDANT LE SERVICE

Proverbes 21 : 13

Celui qui ferme son oreille au cri du pauvre criera lui-même et n'aura point de réponse.

Proverbes 24 :11-12

Délivre ceux qu'on traîne à la mort, ceux qu'on va égorger, sauve-les !

Si tu dis : « Ah nous ne savions pas... !..

Celui qui pèse les cœurs ne le voit-il pas ? Celui qui veille sur ton âme ne le connaît-il pas

Et ne rendra-t-il pas à chacun selon ses œuvres ?

Mathieu 25 : 32-45

Faire lire par 4 personnes pour rendre le récit plus expressif et vivant.

- 1- Le narrateur : v.32-33
- 2- Le Roi : v.34-36/40/41-43/45
- 3- Les justes : 37-39
- 4- Ceux qui sont à sa gauche : v.44

Citations d'Ellen White

« Toutes les fois que nous emploierons l'intelligence, l'autorité et la force, sans faire intervenir l'amour d'une manière manifeste, les sentiments et la volonté de ceux que nous chercherons à convaincre seront sur la défensive et s'uniront pour nous résister. »

E.G.White Tém. Eglise vol 1 p.236

« L'indulgence et l'altruisme caractérisent les paroles et les actes de ceux qui sont nés de nouveau pour vivre en Jésus-Christ. » Extrait de: Ellen G. White. « Puissance de la Grâce. » p.300

« L'amour du Sauveur manifesté par des agents humains est le besoin le plus pressant de l'humanité. Le ciel tout entier attend que nous soyons des canaux par lesquels il pourra répandre cette huile sainte qui sera un sujet de joie et de bénédiction pour le cœur des hommes. — » Extrait de: Ellen G. White. « Messages à la Jeunesse. » p.37

« Le vrai chrétien est celui qui désire sacrifier son intérêt personnel au bonheur des autres et qui s'efforce de soulager les malheureux. Toute disposition à faire le bien émane de Dieu. La gloire dont se couvrent les hommes par leurs actions éclatantes et généreuses revient à l'Éternel. » Extrait de: Ellen G. White. « Avec Dieu chaque jour. P.125

SUGGESTION DE CANTIQUES

n°43

n°284/321/

n°330/334/**403**

SUGGESTIONS POUR LE MOMENT DE PRIERES POUR LES ELUS ET RESPONSABLES DE SECURITE

RAPPEL DE NOS OBJECTIFS

1. Inviter chaque membre à respecter et soutenir les autorités supérieures, une fois qu'elles sont régulièrement établies.
2. Faire savoir aux élus de la majorité comme de l'opposition, qu'ils sont soutenus par la prière par la communauté des Adventistes du 7^{ème} jour.

ORGANISATION DE CE MOMENT POUR TOUTE L'ÉGLISE

C'est dans ce but que nous avons retenu qu'au même moment, sur tout le territoire de la Guadeloupe, des Saintes, de Désirade, de Marie-Galante et de Saint-Martin, plusieurs minutes soient consacrées à des prières d'intercession en faveur de tous les élus, **le samedi 20 janvier 2018 entre 10h30 et 11h00.**

Tous les membres, enfants, jeunes et parents doivent être associés à cette démarche citoyenne qui sera préparée à l'avance et présidée par le Pasteur ou l'Ancien son adjoint et le responsable APLR local.

POUR QUI PRIONS-NOUS ?

- 1- pour les élus de notre département (conseillers municipaux, maires, conseillers départementaux, conseillers régionaux, les députés et les sénateurs)
- 2- pour les responsables de sécurité (pompiers, les différents corps de police, gendarmerie et autres cadres de la sécurité civile).

THEMES D'INTERCESSION POSSIBLES EN FAVEUR DES ELUS :

- Que le Maître de l'Univers protège leurs familles contre les agressions et les accidents.
- Qu'Il leur donne les dons et qualités nécessaires : la santé, la sagesse, l'intelligence, l'intégrité, un esprit de justice et de soumission à Sa volonté.
- Que des dispositions soient prises pour améliorer la situation des plus démunis.
- Que les élus favorisent dans leurs décisions : l'emploi, la paix sociale, la sécurité, la consolidation des familles et le développement optimal de la jeunesse.

Pourquoi l'Eglise adventiste du 7^{ème} jour défend-elle la liberté religieuse ? Et si nous étions majoritaires en Guadeloupe ?

Textes bibliques : Matthieu 7. 7-12 - Proverbes 31.8 - 9

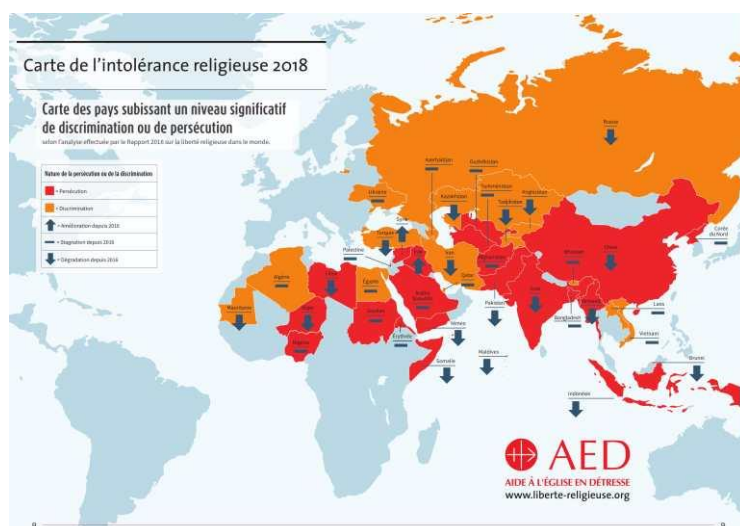
Depuis 1893, l'Eglise adventiste a senti la nécessité de défendre la liberté religieuse. Ainsi la première association de Liberté religieuse est née : l'IRLA International Religious Liberty association.

On pourrait croire que l'Eglise adventiste défend la liberté religieuse car elle en a besoin pour survivre ...En effet, elle fait partie de la minorité religieuse qui respecte un autre jour que le dimanche. C'est vrai qu'en tant qu'Église, nous sommes bien placés au niveau international dans le monde religieux au sujet de la défense et la promotion de la liberté religieuse. Comme l'avait affirmé publiquement un ancien ambassadeur américain, l'Eglise Adventiste du 7^{ème} jour est la plus constante dans ce domaine.

Mais

Les trois quarts de la population mondiale ne jouit pas de la liberté religieuse. En voyageant dans le monde, on se rend compte que c'est un privilège de vivre dans un pays comme la Guadeloupe, gouvernée par la France ou en Europe ou aux Etas Unis, d'une manière générale, où nous sommes libres de nous rendre à l'Église et de partager notre foi.

Qu'avons-nous fait pour obtenir cette liberté ? RIEN ! Nous l'avons reçue comme un cadeau. Un cadeau qui a coûté des larmes et du sang mais pas le nôtre. Des hommes et des femmes depuis le XVI^{ème} siècle se sont battus pour la liberté religieuse, de grands hommes tels qu'Erasmus, Pic de la Mirandole, Thomas More, Martin Luther, Voltaire se sont élevés et ont clamé haut et fort l'importance de la liberté religieuse....Un cadeau dont nous n'imaginons pas les conséquences quand on est privé de ce cadeau. Des pays, des continents entiers sont privés de cette liberté. Voilà le dernier point sur l'intolérance religieuse dans le monde en novembre 2018 sur le continent Européen, africain et asiatique.



En fait, quelle est l'alternative à la liberté religieuse ? Intolérance, fanatisme, discrimination, persécution, inquisition, meurtre...

Où préférons-nous vivre en tant qu'adventistes du septième jour, en tant que minorité religieuse ?

En France ou en Corée du Nord ?
En Guadeloupe ou en Arabie Saoudite ?
En Martinique ou au Pakistan ?
En Guyane ou en Iran ?

Si vous avez des doutes ou si vous vous trouvez que vous n'êtes pas persécutés dans votre pays, offrez-vous un petit voyage en Corée du Nord. À l'aéroport à votre arrivée, ouvrez votre Bible et commencez à prêcher en interpellant les gens. Vous verrez très rapidement et pendant longtemps la différence entre les pays qui respectent la liberté religieuse et ceux qui ne la respectent pas.

Ainsi nous sommes heureux de jouir de cette liberté religieuse...

Il y a quelques années un fonctionnaire d'État, en charge d'un poste gouvernemental, a posé la question à un pasteur adventiste : « *Dans différentes parties du monde vous êtes une minorité, à la différence des catholiques, des protestants, des orthodoxes, des musulmans ... Que se passerait-il si vous étiez la majorité ?* »

Que se passerait-il si nous étions majoritaires sur notre île de Guadeloupe ?

Très bonne question. Que se passe-t-il souvent lorsque la minorité devient la majorité ?

Que se passe-t-il lorsque les « sans pouvoirs » acquièrent soudain le pouvoir ?

La majorité respecte-t-elle la liberté des minorités ?

Vous me répondrez évidemment: « *Ce cas de figure est Impossible, c'est une vue de l'esprit. Nous ne deviendrons jamais la majorité ni en Guadeloupe ni dans aucun pays du monde.* »

C'est vrai en général, mais dans certains pays, notre Église n'est plus une minorité marginalisée. En Jamaïque il y a 15 adventistes sur 100 personnes, à la Barbade il y a 13 adventistes sur 100 personnes. Nous avons des relations avec les officiels. Nous avons des membres d'église qui sont ministres, présidents du Sénat, ambassadeurs, et même Chefs d'État. Quelques exemples : en Jamaïque, en Papouasie, en Zambie, aux Philippines, à Madagascar, aux Etats-Unis....

Nous ne serons peut-être jamais majoritaires mais nous pouvons avoir une réelle influence dans certains pays.

Alors imaginons

Imaginons un pays, notre pays, notre île la Guadeloupe, sur laquelle 84% de la population se déclare adventiste. Imaginons que ce matin nous ayons, ici même, assis au quatrième rang, comme ce fut le cas à Kingston en Jamaïque, le Chef de l'État, le

président du Sénat, bras droit du Premier ministre, et un nombre de ministres et d'officiels qui fréquentent l'Eglise

Ferions-nous toujours et encore la promotion de la liberté religieuse pour tous ? En ce qui me concerne, je le crois assurément. Mais certains parmi nous pensent peut-être que si nous étions la majorité sur l'île, nous pourrions établir une dictature en imposant notre style de vie En tout cas , nous aurions une multitude de partis qui s'affronteraient. Quelle majorité l'emporterait au Conseil département ou au Conseil régional ?

On y trouverait sans doute :

- les adventistes conservateurs,
- les adventistes libéraux,
- les adventistes purs végétariens stricts,
- les adventistes végétariens mais qui mangent encore du poisson,
- les adventistes vrais de vrais.
- Les adventistes plus whitistes que les vrais....

Imaginons que sur notre île avec 84% d'adventistes, débarquent des missionnaires d'autres religions. Par exemple des Baptistes, des Pentecôtistes, des Catholiques, des Mormons, des Hindous, des Bouddhistes, des Musulmans ...

Ils débarquent avec confiance sachant que notre pays est le champion du monde de la liberté religieuse, et ils évangélisent. Non seulement ils évangélisent, mais ils convertissent nos membres, construisent de nouvelles églises, des temples, des mosquées. Comment réagirions-nous ?

Serions-nous toujours pour la liberté religieuse pour tous ?

Imaginons que ces nouveaux convertis organisent des grandes campagnes d'évangélisation. Et que disent-ils ? Ils attaquent nos croyances. Ils attaquent nos croyances en prétendant que

- le vrai jour du repos est le dimanche
- la foi adventiste est une hérésie
- notre Eglise est Babylone
- Ellen White est un faux prophète
- le président de la Conférence Générale est l'Anti-Christ moderne.

Alors serions-nous encore pour la liberté religieuse pour tous ? Accepterions-nous de perdre nos privilèges, notre influence, notre statut ?

Ou bien voterions-nous des lois restrictives sur les visas, la construction de nouveaux lieux de culte, la libre expression ? Pire, encouragerions-nous la formation de milices de défense de la vraie religion ?

Pourquoi défendons-nous la liberté religieuse ? Est-ce parce que nous sommes une minorité ? La réponse est clairement non.

Il y a d'autres raisons plus évidentes. J'en mentionnerai quatre :

1- C'est un droit humain fondamental : Nous défendons la liberté religieuse parce qu'elle est un droit de l'homme.

- **1- la déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 Août 1789.** Article 10 « *Nul ne doit être inquiété pour ses opinions même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.* » C'est le premier texte qui permet d'affirmer ses opinions religieuses pourvu qu'il respecte l'ordre public.
- **la loi du 9 Décembre 1905 :** article 1 : « *La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.* »

2- C'est un héritage de notre Église : Nous défendons la liberté religieuse parce qu'elle est une mission prophétique, un don de Dieu. Ellen White l'affirme. « **Nous ne faisons pas la volonté de Dieu si nous demeurons silencieux, sans rien faire pour préserver la liberté de conscience.** Des prières ferventes et efficaces devraient monter aux cieux afin que cette calamité puisse être retardée jusqu'à ce que nous puissions accomplir l'œuvre si longtemps négligée. Prions avec plus de ferveur et que notre œuvre soit en harmonie avec nos prières. » Ellen G. White. « *Événements des derniers jours.* p. 131 § 442.

3- La liberté religieuse est attaquée : Nous défendons la liberté religieuse parce qu'elle est attaquée avec une violence extrême dans certaines régions du monde.

Il est bon de savoir que :

- 76 % de la population mondiale vit dans des pays où elle n'existe pas ;
- 200 millions de chrétiens sont marginalisés, torturés ...
- 90 000 sont assassinés chaque année.

En 2015, 7 000 chrétiens ont été massacrés dans les territoires contrôlés par DAECH En 2008 lorsque les fanatiques Hindous ont attaqué les chrétiens dans l'État d'Orissa en Inde, on pensait que nous avions atteint un niveau d'intolérance extrême. Le pasteur a envoyé ce courrier : "*Quand la foule se dirigea vers notre église, les chrétiens s'enfuirent dans la forêt. Le pasteur Samuel Naik, 48 ans, se tenait devant l'église pour la protéger. Il fut décapité et son épouse subit de graves sévices, sa mère qui avait 70 ans aurait été brûlée vive.*"

Était-ce une exception dans un monde où la liberté semblait gagner du terrain ? On aurait voulu le croire : malheureusement ces atrocités sont devenues courantes. Par exemple dans les territoires que DAECH contrôlait. Je cite un article publié le 1 janvier 2016 : "*Les chrétiens sont tués, massacrés, battus, enlevés et torturés ou rançonnés. Ils sont emmenés en esclavage ... convertis de force ... victimes de mariages forcés et de traite des êtres humains; les enfants sont également recrutés de force ... Les églises chrétiennes et les sites religieux sont vandalisés.*" (Europeinfos # 189)

Ellen White écrivait encore

" *À l'approche du temps de détresse, le peuple de Dieu devra faire également tout ce qui est en son pouvoir pour gagner les bonnes grâces du public, pour désarmer les préjugés et détourner le danger qui menacera la liberté de conscience.*" (Tragédie des siècles, p.669).

Vous le comprenez, la défense et la promotion de la liberté religieuse vont bien

au-delà du problème : nous ne sommes pas la majorité !!

4-L'exemple de Jésus : Jésus respecte la liberté de chacun

En tant que chrétien, il est évident que notre motivation doit en priorité s'inspirer de Jésus lui-même. Il est notre maître, notre modèle, notre exemple. Il est Dieu. Il est le chef de la majorité dans l'univers et il a accepté d'être dans la minorité sur terre. Il a été victime de l'intolérance religieuse de son époque. Accusé de blasphème, il a été crucifié. Mais au ciel dans la majorité comme sur terre dans la minorité, il a respecté la liberté de chacun :

- La liberté de l'accueillir,
- La liberté de le suivre,
- La liberté de le quitter.

Jésus respecte la liberté de l'accueillir

Lisons Luc 9.51-56

L'Evangile de Luc nous rapporte le refus d'un village de Samaritains d'accueillir Jésus et ses disciples.

Pourquoi ? Parce qu'ils allaient à Jérusalem. Autrement dit parce qu'ils étaient Juifs. Jacques et Jean veulent se venger. Ils proposent de prier Dieu d'envoyer le feu du ciel sur le village. On peut appeler cela de l'intolérance, du fanatisme.

Comment Jésus va-t-il réagir ?

Comment réagir face au fanatisme religieux ?

Luc 9 : 55 *"Il se tourna vers eux, et les réprimanda, disant : Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes animés. "*

Il s'oppose avec vigueur au fanatisme. Pour lui, c'est l'esprit du mal qui l'inspire. Ce n'est pas l'esprit du Christ : *"Car le Fils de l'homme est venu, non pour perdre les âmes des hommes, mais pour les sauver."*

L'épisode se termine par cette phrase : *" Et ils allèrent dans un autre bourg."*

Leçon : Personne n'est obligé ou forcé d'accueillir Jésus dans son pays, dans son village, dans sa communauté.

Jésus respecte la liberté de le suivre

Lisons Mt. 19. 16 - 26

L'évangile de Matthieu nous raconte l'histoire d'un jeune homme riche. Il croit à la vérité, et aspire à la vie éternelle. Jésus lui indique le chemin à suivre : *"Vends ce que tu as, tous tes biens, donne l'argent aux pauvres et suis-moi,"*

C'est tout, pas de pression, pas de manipulation, pas d'autoritarisme, seulement une invitation, un appel : *"... suis-moi. "* Le jeune homme décline l'invitation. Il s'en va. Jésus le regarde partir mais respecte son choix.

Leçon : Le Seigneur ne force personne à le suivre. Si nous sommes ici ce matin, nous le sommes librement. Personne n'est contraint de suivre Jésus.

Jésus respecte la liberté de le quitter

Lisons enfin Jean 6 : 66 - 67

Nous sommes libres de suivre Jésus et nous sommes également libres de le quitter à tout moment. L'évangile de Jean nous rapporte au chapitre 6 l'une des crises majeures dans le groupe des disciples.

Jésus sait que la foule et ses proches veulent faire de lui le roi, le roi d'Israël. Mais ce n'est pas sa mission. Il est venu pour sauver le monde, pas pour être le roi à Jérusalem.

Décus, mécontents, les disciples s'en vont les uns après les autres. *"Dès ce moment plusieurs de ses disciples se retirèrent et ils n'allaient plus avec lui."*

Pour un leader, un meneur, voir ses disciples le quitter c'est une trahison. Comment Alexandre le Grand, Cesar, Napoléon ont-ils réagi dans une situation semblable ?

Ils ont exécuté les traîtres.

Jésus respecte leur décision. Pas de menaces, pas de malédiction : *"Vous ne partagez plus ma vision, mes objectifs. Vous voulez me quitter. Vous êtes libres. Partez !"*

Le groupe des douze observe la situation.

Vont-ils rester ? Vont-ils partir ?

Jésus a besoin d'eux. Il a des projets pour eux. Il les voit évangéliser le monde, devenir ses apôtres, mais il ne veut pas les influencer. Eux aussi doivent prendre leur décision.

V. 67 *"Jésus donc dit aux douze : " Et vous ne voulez-vous pas aussi vous en aller ? "*

Pas de menace, pas de chantage, pas de manipulation. Simplement une question ; *" Et vous, ne voulez - vous pas aussi vous en aller ?"* Et tous, nous connaissons la très belle réponse de Pierre : versets : 68 - 69.

" Seigneur à qui irions - nous, tu as les paroles de la vie éternelle. " " Et nous avons cru et nous avons connu que tu es le Christ, le Saint de Dieu."

C'est en homme libre que Pierre répond. Sa liberté et son choix font honneur à son Créateur. Sa liberté et son choix font honneur à la vérité.

Leçon : Nous sommes libres de quitter Jésus, mais nous ne devons pas oublier que Jésus est le chemin, la vérité et la vie.

Liberté et conséquences

La liberté du choix n'annihile pas les conséquences du choix que l'on fait.

La liberté religieuse que nous défendons ne renvoie pas aux calendes grecques l'ordre et la mission du Seigneur : *"Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du père, du fils et du St Esprit."*

Mais elle établit le cadre idéal dans lequel notre mission devrait se remplir. Nous sommes convaincus de la vérité, mais nous reconnaissons aux autres le droit d'avoir leur vérité et de la partager comme nous partageons la nôtre.

Cela selon le principe du Seigneur lui - même : *" Tout ce que vous voulez que les autres fassent pour vous, faites-le de même pour eux, car, c'est la loi et les prophètes. "*

Ce sont les autres qui nous ont donné la liberté dont disposons aujourd'hui. Elle a coûté des sacrifices, des larmes et du sang. Ce sont les autres, années après années, qui ont défendu nos droits.

Le temps est venu de promouvoir et de défendre avec une vigueur renouvelée ce grand principe partout où il est attaqué.

Le temps est venu, comme le dit la Bible : *" Ouvre ta bouche pour le muet, Pour la cause*

de tous les délaissés, Et défends le malheureux et l'indigent.” Proverbes 31.8 - 9

Le temps est venu d'attirer l'attention des autorités, des pouvoirs sur la nécessité de préserver cette liberté de laquelle notre mission est si dépendante.

Pas de liberté, pas d'évangélisation publique, pas de liberté, pas d'Églises, pas d'hôpitaux, pas d'écoles, pas de travail ...

Forts de l'exemple du Seigneur, nous devons agir. Ellen White écrivait que de ne rien faire pour défendre la liberté de conscience n'est pas faire la volonté de Dieu.

Mais que faire pour nous ici en Guadeloupe ?

- 1- Nommer un responsable des Affaires Publiques et Liberté Religieuse dans notre Eglise locale qui pourra sensibiliser en interne et en externe sur l'importance de la liberté religieuse
- 2- Organiser des réunions en interne pour parler de l'importance de la tolérance, de l'ouverture, de l'acceptation de l'autre quelles que soient ses croyances
- 3- Faire connaître sa section locale auprès des autorités de la municipalité (carte de vœux, abonnement à Conscience et Liberté...)
- 4- Se présenter aux responsables de la commune, du collège, du lycée de sa commune comme des Adventistes du 7^{ème} jour et comme des promoteurs et défenseurs de la liberté religieuse. (problème des menus dans les cantines scolaires...)
- 5- Prier pour nos frères et sœurs persécutés ;
- 6- Informer le public et les autorités sur l'état de la liberté religieuse et soutenir les activités en sa faveur ;

Devenez dans votre ville, dans votre commune, les champions de cette liberté fondamentale. C'est à cela que nous avons été appelés.

Que nous soyons une minorité ou une majorité cela ne devrait rien changer. Car avant toute chose ce sont les paroles et l'exemple du Seigneur qui font la différence :

*« Ce que vous voulez que les autres fassent pour vous,
faites le de même pour eux car c'est la loi et les prophètes. »*

Message de
*John GRAZ, ancien responsable des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse à la Conférence Générale des
Eglises Adventistes entre 1975-2005*

adapté par
*Patricia SABLIER, responsable des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse de l'Eglise Adventiste de
Guadeloupe.*

Période faisant l'objet du présent Rapport : juin 2016 à juin 2018

CONSTATATIONS DU RAPPORT

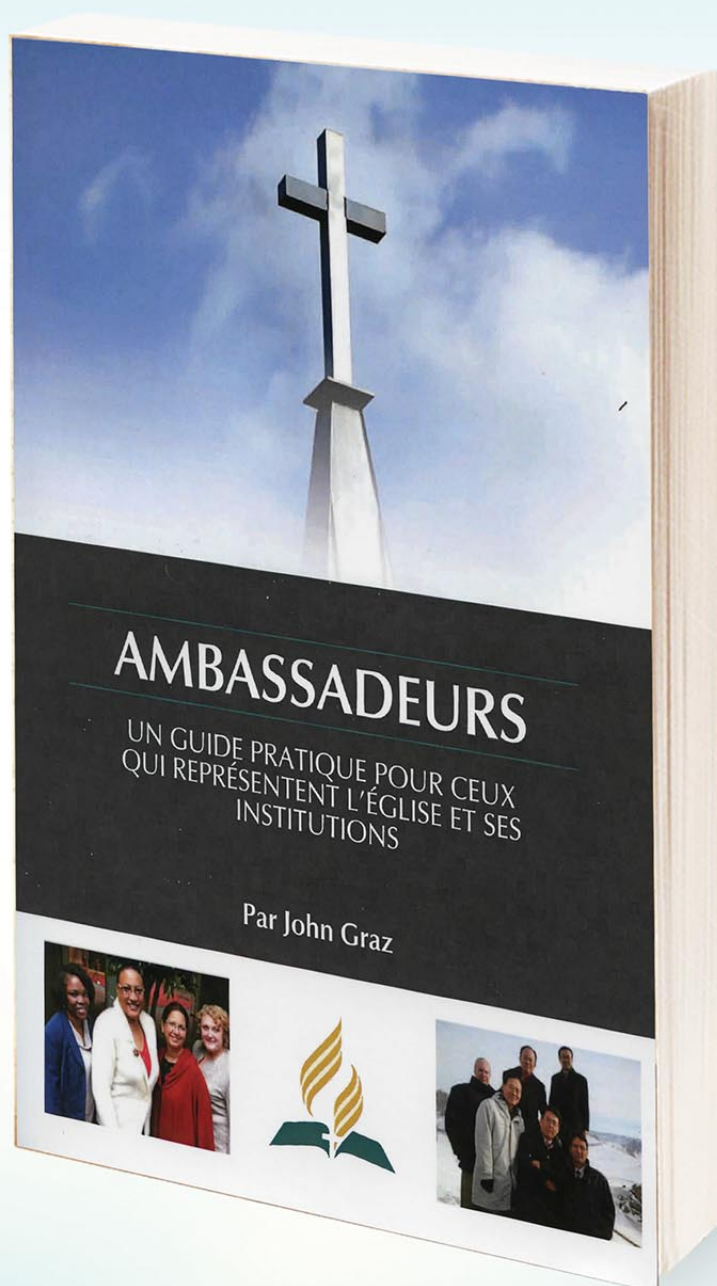
1. Des violations importantes de la liberté religieuse ont été établies dans 38 des 196 pays faisant l'objet du présent Rapport, soit près de 20% d'entre eux. Sont ainsi attestées :
 - **dans 17 pays : des discriminations**, ce qui implique une institutionnalisation de l'intolérance, exercée habituellement par l'État ou ses représentants ;
 - **dans 21 pays : des persécutions**, ce qui inclut également des groupes terroristes et des acteurs non étatiques commettant des atteintes aux personnes et aux biens.
2. Ainsi, dans ces 38 pays, la situation :
 - s'est aggravée dans près de la moitié d'entre eux (18 pays), en particulier dans deux des pays les plus peuplés au monde, la Chine et l'Inde ;
 - n'a montré aucun signe de changement dans 18 de ces pays et y demeure désastreuse, comme en Corée du Nord et en Afghanistan;
Par rapport à la précédente édition de ce Rapport, la situation s'est améliorée dans deux pays (Tanzanie et Kenya, dans la catégorie *persécutions* en 2016, désormais *non classifiés*) mais s'est dégradée dans deux autres (Russie et Kirghizistan, qui intègrent pour la première fois la catégorie *discrimination*).
3. On observe une **augmentation des menaces que les acteurs étatiques font peser** sur la liberté religieuse – qu'ils les organisent (ex : Chine, Russie) ou les encouragent, en garantissant une impunité systématique aux auteurs de ces atteintes (ex : Inde).
Cette hostilité à l'encontre des minorités religieuses s'est aggravée au point de pouvoir qualifier ce **phénomène d'ultranationalisme agressif**. Celui-ci tend à considérer que les groupes minoritaires, pourtant respectueux du droit en vigueur, constituent une menace pour l'État-nation. Il tente même parfois de les forcer à abandonner leur identité ou à quitter le pays (ex : Birmanie).
4. Alors qu'une diminution des violations de la liberté religieuse imputables aux islamistes a été notée dans certains pays (ex : Tanzanie et Kenya), la situation s'est manifestement aggravée dans beaucoup d'autres (ex : Niger, Somalie). Le succès des campagnes militaires contre l'Etat islamique a dissimulé la **propagation de mouvements islamistes militants dans certaines régions** (ex : Egypte, Nigeria). De longues traditions de pluralisme et d'harmonie religieuse ont ainsi pu être remises en cause (ex : Indonésie).
5. Dans des régions du Proche-Orient autrefois occupées par l'Etat islamique et par d'autres organisations extrémistes, la réinstallation de certains groupes confessionnels a été rapide et inattendue.
6. La plupart des gouvernements n'a pas fourni d'aide d'urgence à ces groupes minoritaires, en particulier aux communautés déplacées qui souhaitent rentrer chez elles. Leurs souffrances font face à une **barrière d'indifférence** et leur sort a été ignoré par une société religieusement analphabète pour qui la liberté religieuse ne constitue pas une priorité.
7. En Occident, les attaques extrémistes motivées notamment par la haine religieuse connaissent une recrudescence préoccupante. Les attentats suggèrent que cette menace est désormais universelle, imminente et omniprésente. A ce titre, elle peut être qualifiée de **terrorisme de voisinage**.

8. Au cours de la période faisant l'objet du présent Rapport, l'AED a constaté une **banalisation des atteintes à la liberté religieuse** dont le champ d'exercice s'est encore réduit. Cette réalité accablante se produit :
- sous l'action conjuguée d'un **ultranationalisme agressif** et d'un **fondamentalisme qui tend à s'universaliser**
 - et dans une **indifférence quasi générale**, tant la communauté internationale détourne le regard.
L'AED dénonce la léthargie coupable des responsables politiques et religieux qui bafouent ou négligent les droits des minorités religieuses.

CONCLUSION DU RAPPORT

9. A l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, dont l'article 18 proclame la liberté religieuse, l'AED rappelle que celle-ci constitue **un élément incontournable d'un Etat de droit** et la voie fondamentale pour construire une paix durable, aspiration profonde de tous les peuples.
10. Pour **(r)éveiller les consciences**, l'AED appelle :
- les pouvoirs publics à respecter les droits des communautés religieuses, à n'y apporter que des limites indispensables, réellement justifiées et proportionnées;
 - les responsables religieux à reconnaître la liberté de l'« *homo religious* » et à faire preuve d'une ouverture au dialogue
 - et les communautés religieuses et les familles à transmettre aux jeunes générations, dès leur plus jeune âge, le souci du respect réciproque.

AMBASSADEURS

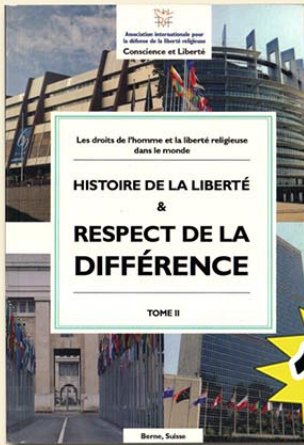


Département
des Affaires Publiques
et de la Liberté Religieuse

L'ouvrage référence,
pour le responsable de Relations Publiques

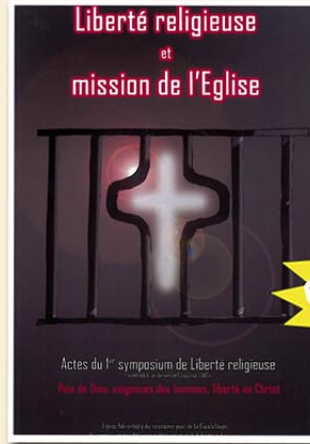
En vente à la Boutique Santé & Vie

En vente au secrétariat liberté religieuse de la Fédération de la Guadeloupe



RESPECT DE LA DIFFÉRENCE

10€



LIBERTÉ RELIGIEUSE ET MISSION DE L'EGLISE

12€



LAÏCITÉ ET COLLECTIVITÉS LOCALES

4€



LE PIN'S DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

2€



LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

7€

RVM



au coeur de la Mission

Ecoutez et faites écouter Radio Vie Meilleure

93,3Mhz

Le Département de la Liberté Religieuse et des Affaires Publiques présente :

« Le magazine de la liberté religieuse »

Cette émission sera rediffusée

Chaque 1^{er} samedi du mois à 13h30

et le dimanche à 9h15, 14h30 et 20h00.

